

Appel à candidatures

23 juin - 23 août 2026

Talents 1^e édition
Contemporains
Abbaye de Pontigny **La Terre**

Concours d'art contemporain

Sur le thème de la terre

Dotation • Acquisition • Exposition

LA FONDATION FRANÇOIS SCHNEIDER : WATTWILLER & PONTIGNY

WATTWILLER | L'EAU

Créée en 2000 et reconnue d'utilité publique en 2005, la Fondation François Schneider poursuit un double engagement, éducatif et artistique. Elle permet à de jeunes bacheliers de l'Yonne à l'Alsace d'accéder à l'enseignement supérieur grâce à des bourses d'études et elle soutient des artistes contemporains dans le développement de leur carrière. Depuis 2013, son premier centre d'art, installé dans l'ancien atelier d'embouteillage des Sources de Wattwiller (Alsace) est entièrement dédié à la thématique fondamentale de l'Eau. Le concours **Talents Contemporains**, initié en 2011, a permis le développement d'un corpus unique d'œuvres autour de ce thème qui constitue désormais le cœur de la collection de la Fondation.

[\(Collection d'œuvres d'art contemporain autour de l'Eau - FFS\)](#)

PONTIGNY | LA TERRE

Chef-d'œuvre cistercien de 9 hectares abritant 6 000 m² de bâtiments historiques, le Domaine de l'Abbaye de Pontigny entame en 2026 un nouveau chapitre sous l'impulsion de la Fondation François Schneider. Après l'Eau en Alsace, celle-ci déploie en Bourgogne son second ancrage majeur à travers le projet « **La Terre à Pontigny** ». Actuellement en travaux, le site est destiné à devenir un lieu exclusivement dédié à cette thématique ainsi qu'à l'accueil d'un nouveau pan de sa collection d'art contemporain.

Deux lieux chargés d'histoire, deux thématiques universelles, mais une seule et même ambition : révéler la diversité des scènes artistiques contemporaines.

[Abbaye Pontigny | abbaye-pontigny](#)

À PROPOS DU CONCOURS TALENTS CONTEMPORAINS – LA TERRE – ABBAYE DE PONTIGNY

En parallèle de la phase de travaux du Domaine de l'Abbaye de Pontigny en 2026-2028, la Fondation François Schneider lance le concours **Talents Contemporains – La Terre – Abbaye de Pontigny**. Celui-ci s'articule autour de deux axes majeurs : favoriser l'émergence et la reconnaissance professionnelle des artistes plasticiens par une politique d'acquisition et de diffusion, et constituer un fonds artistique singulier axé sur la thématique de **la Terre**.

Cette édition inaugurale du concours permettra l'acquisition des premières pièces de la collection sur la thématique de la Terre, parallèlement à l'aménagement du futur centre d'art dans le bâtiment des Convers.

Pour cette première édition, le concours est spécifiquement destiné à l'acquisition **d'œuvres et d'installations en extérieur¹**. Les œuvres lauréates formeront un parcours artistique dans les jardins de l'Abbaye, permettant de présenter des créations contemporaines au public dès le début du projet.

Ces œuvres intégreront pleinement la collection de la Fondation, appelée à s'enrichir au fil des éditions du concours.

¹ Le concours « Talents Contemporains – La Terre - Abbaye de Pontigny » s'ouvrira par la suite à d'autres disciplines artistiques.

LES MODALITÉS ET ÉLIGIBILITÉS DU CONCOURS

Cet appel à candidatures s'adresse aux artistes ou collectifs d'artistes dont la pratique relève du champ des arts visuels et plastiques. L'originalité et la pertinence de l'œuvre au sein du domaine ainsi que le parti pris esthétique et la faisabilité technique de l'installation sur le site seront les principaux critères considérés par le Comité d'Experts et le Grand Jury.

Conditions de participation

- Le concours est ouvert aux artistes professionnels dans le champ des arts visuels, de toutes nationalités et de tous âges (majeurs).
- Les candidats doivent pouvoir justifier d'une activité professionnelle artistique, témoigner d'une expérience significative et d'une diffusion régulière de leur travail (diplôme d'école d'art, expositions personnelles et/ou collectives, résidences d'artistes, publications...).
- Les artistes de la collection de Wattwiller qui font partie des lauréats du concours sur le thème de l'Eau sont éligibles à participer au concours de Pontigny sur le thème de la Terre.
- Chaque candidat ne pourra présenter qu'une seule œuvre par année.
- Une œuvre proposée au concours ne peut être représentée au concours l'année suivante ou *a posteriori*.
- Le dossier de candidature doit être rédigé en français ou en anglais.

Critères d'éligibilités de l'œuvre

- L'œuvre présentée au concours est impérativement sur le **thème de la Terre**.
- Seule une **œuvre existante** peut être présentée (pas de projet de production).
- L'œuvre présentée doit être en **exemplaire unique**. (Si l'œuvre est en exemplaire unique (sculpture, installation), la dotation est de 15 000 €.) Si l'œuvre est une sculpture ou installation comprenant plusieurs exemplaires numérotés, la dotation est réduite à 8 000 €.
- Les disciplines éligibles sont uniquement : **la sculpture et l'installation destinées à l'extérieur** (le spectacle vivant, la musique, la peinture, le dessin, la photographie et la vidéo ne sont pas retenues).
- Les fontaines ne sont pas éligibles.
- L'œuvre devra être réalisée sans utilisation de contenus et d'équipements multimédias ou sonores.

Contraintes techniques

- Les œuvres éphémères ne seront pas retenues.
- L'œuvre sera **exposée à l'extérieur** sur une longue durée dans les parties paysagères du domaine, actuellement en cours d'aménagement (cf. plan du Domaine de Pontigny).
- L'œuvre devra être **pérenne** et répondre à certaines caractéristiques de durabilité, d'entretien et de maintenance (cf. point suivant).
- Les matériaux constitutifs de l'œuvre doivent **résister aux conditions climatiques extérieures** (niveau d'éclairement élevé, exposition aux UV, intempéries, gel-dégel, ravageurs, etc.).
- L'œuvre devra être **respectueuse de l'environnement**.
- Que ce soit dans sa conception (matériaux, ancrage, etc.), son installation sur le site, son fonctionnement et son démontage, elle ne produira aucun impact néfaste sur le site naturel.
- L'œuvre ne devra pas présenter de danger pour les visiteurs tel qu'une partie saillante, une instabilité structurelle (risque de coupure, de chute...).

LE FONCTIONNEMENT ET LA DOTATION

- Une première présélection d'une **trentaine de finalistes** est désignée par un **Comité d'Experts**. La trentaine de finalistes sera soumise à un **Grand Jury international**, chargé de désigner entre **4 à 5 lauréats** au maximum.
- Les lauréats reçoivent une dotation pour l'acquisition de leur œuvre, qui intègre la collection de la Fondation François Schneider.
 - **15 000 euros** pour une œuvre unique.
 - **8 000 euros** si l'œuvre est une sculpture à plusieurs exemplaires numérotés.

Le Grand Jury :

→ Christine Macel

Présidente du Grand Jury, Conservatrice générale du patrimoine, historienne de l'art et commissaire d'exposition.

→ Colette Barbier

Fondatrice et directrice de la Fondation Pernod Ricard jusqu'en 2020. Présidente de la source Garouste Paris.

→ Frédéric Bodet

Commissaire d'expositions indépendant et critique spécialisé dans les arts décoratifs et le design des 20^e et 21^e siècles, chargé de cours à la Head de Genève depuis 2023.

→ Angelo Crespi

Directeur général de la Pinacothèque de Brera. Responsable de la « Grande Brera », Italie.

→ Jean Frémon

Président de la Galerie Lelong & Co, Paris et New York.

→ Nataša Petrešin-Bachelez

Head of Curatorial Public Art, au Département de la Culture et du Tourisme à Abu Dhabi depuis 2026. Commissaire d'exposition indépendante et responsable de la programmation artistique et culturelle de la Cité internationale des arts à Paris, jusqu'en 2025.

LE CALENDRIER (PONTIGNY – THÈME DE LA TERRE)

Étape	Date
Appel à candidatures	Juin 2026 - Août 2026
Jury de pré-sélection par le Comité d'Experts	Septembre 2026
Grand Jury International	Novembre 2026
Annnonce des lauréats (4 à 5 artistes)	Novembre 2026
Exposition des œuvres dans les jardins de l'Abbaye de Pontigny	Printemps 2027

NB : La Fondation se réserve le droit de modifier les dates

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

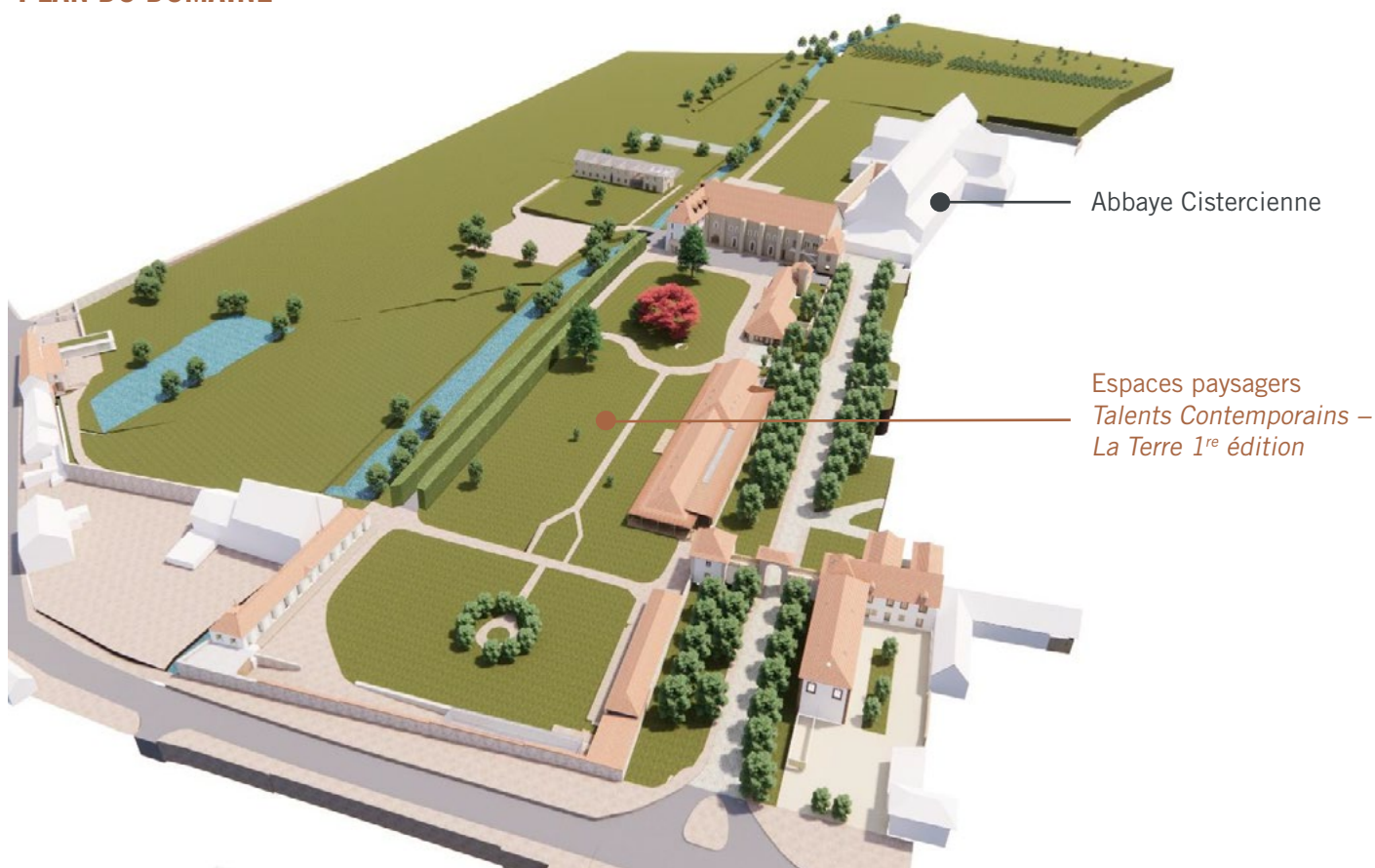
Les candidatures doivent impérativement être envoyées en ligne, en français, ou en anglais via le lien : https://talentscontemporains-terre.fondationfrancoisschneider.org/inscription_individuel.php

Le dossier de candidature doit obligatoirement comprendre les éléments suivants :

- **Partie administrative :**
 - Formulaire d'inscription, règlement, signé, lu, approuvé (format PDF)
 - Copie de votre pièce d'identité en cours de validité (format PDF)
- **Partie artistique :**
 - Un curriculum vitae et/ou présentation du collectif d'artistes à jour (2 pages maximum)
 - Votre portfolio / dossier artistique présentant l'ensemble de votre travail (20 pages A4 / 30 Mo maximum)
 - Une note d'intention présentant l'œuvre et la démarche de l'artiste pour le concours sur le thème de la Terre (2 pages maximum)
 - Une fiche technique précise de l'œuvre existante : titre, matériaux, technique, dimensions (hauteur, largeur, profondeur), poids, contraintes et moyens techniques requis pour l'exposition (fixation au sol) et le transport de l'œuvre, ainsi que pour l'entretien et la maintenance de l'œuvre pour garantir sa pérennité (2 pages maximum)
 - 3 à 5 visuels de l'œuvre (format JPG, 5 Mo maximum par visuel)
 - Extrait vidéo ou captation vidéo pour contextualiser l'œuvre (format MOV/MP4, 4 Go maximum, optionnel)

NB : Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les instructions ci-dessus ne sera pas soumis au Comité d'Experts et au Grand Jury International.

PLAN DU DOMAINE





Marion Richomme *Les Stromatolithes*, 2021, grès émaillé, Adap,
Paris 2026. Crédits photos : Alexandre Petzold.

INFORMATIONS ET CONTACT

Fondation François Schneider
info@fondationfrancoisschneider.org
+33 (0)3 89 82 10 10



Pontigny | La Terre
1 avenue de l'abbaye –
89230 Pontigny, France
www.abbayepontigny.com